



*Le syndicalisme
change de visage*

REJOIGNEZ-NOUS



NAO 2017

NEGOCIATION NAO

Réunion 1

Date:17/05/2017

Demandes évolution des rémunérations

General: rémunération

- Un plancher équivalent à l'inflation pour tous les salariés inclus dans la mesure individuelle (1.2%)
- Un plancher à définir pour les « solid performer » en ligne avec le budget: aucun « solid performer » ne pouvant être sous ce plancher.
- Un plancher équivalent aux mesures d'augmentation des mini conventionnels pour les salariés en OI
- Prise en charge par l'employeur du congé d'engagement associatif

Demandes évolution des rémunérations

Ingenieurs et Cadres

- Budget de mesures Individuelles
- Plancher équivalent au mini conventionnels pour TOUS les salariés quelle que soit leur note
- Budget promotions
- Le budget devra permettre de financer des mises au minimum conventionnel
- Mise en œuvre rapide de l'accords égalité femmes/hommes. Application de l'outil « profil référent » accessible à toutes les salariées.
- Les mesures correctives nécessaires seront réalisées après conclusion de l'analyse individuelle suivant le processus en place.

Ingenieurs et Cadres

Augmentation générale avec un talon en Euro

Une mesure de rattrapage du décalage de la Pol-Sal au 1^{er} Juillet 2015.

Pour les JG \leq 15, un budget de 3% avec :

- AG : 2 %, AI : 1%

Prime Projet (JG 9 - 14) :

- Elargissement a toutes les équipes. Tout salarié éligible doit potentiellement en bénéficier sur un plan triennal
- Prime Industrielle pour tous les cadres postés

P-VIP (JG 15):

retour a une part a 50% des objectifs individuels

Demandes évolution des rémunérations

OATAM

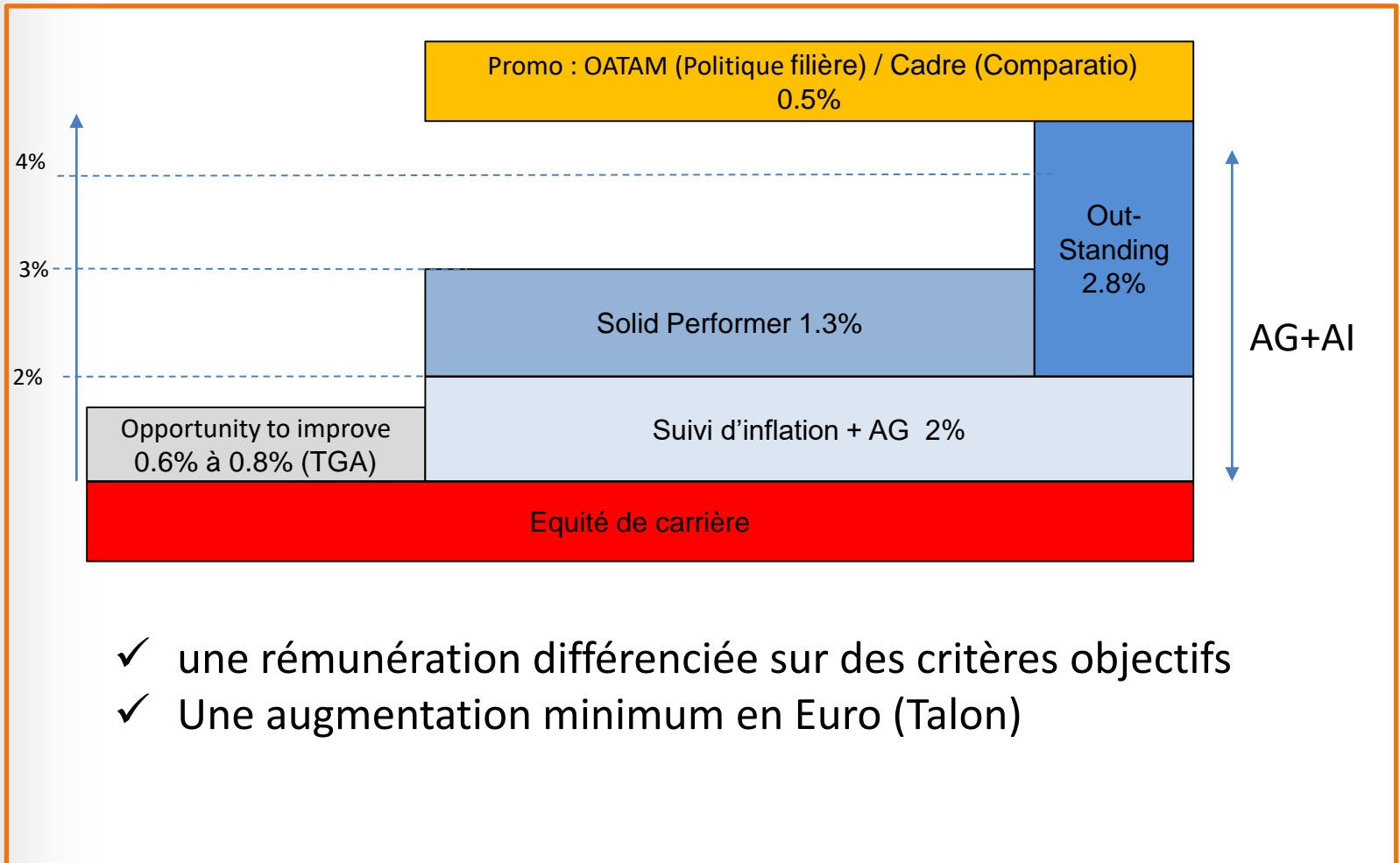
- Budget de mesures Individuelles
- Plancher équivalent a l'inflation pour tous les salariés quelle que soit leur note
- Mesures promotionnelles spécifiques pour la filière OATAM dans la continuité du processus déjà engagé
- Respect des accords égalité femmes/hommes. Application de l'outil « profil référent» accessible à toutes les salariées.
 - Les mesures correctives nécessaires seront réalisées après conclusion de l'analyse individuelle suivant le processus en place.
- Revalorisation des primes d'équipe, des astreintes

Demandes évolution des rémunérations

OATAM

- Augmentation générale avec un talon en pourcentage et en euro
- Une mesure de rattrapage du décalage de la Pol-Sal au 1^{er} Juillet 2015.
- Pour les OATAM, un budget de 3% avec :
 - AG : 2 %, AI : 1%

Demandes évolution des rémunérations



Ingenieurs et Cadres

Modification des outils et des pratiques pour les salariés au forfait jour

- Rendre accessible les jours de récupération pour les salariés ayant effectués plus de 44 heures suivant les règles en vigueur (libellé à définir : congés, récupération...) mettre en place un contrôle de l'employeur pour brider les surcharges de travail illégales respect du temps de repos entre chaque poste etc...
- Rendre accessible le repos compensateur pour les salariés en déplacement
 - Jour ou ½ jour après un déplacement suivant les règles en vigueur
- Faire apparaître les jours de mission réels dans Arhistote pour les salariés en déplacement quand ces jours tombent pendant le week end (voyages) ou pendant un jour non travaillé (jour férié par exemple)
- Faire apparaître un jour de repos supplémentaire accessible (libellé à définir : congés, récupération...) dès lors qu'un salarié a travaillé un jour de week end (ou un jour non travaillé par rapport à son horaire de référence) ou un jour férié, à la demande de sa hiérarchie, ou en déplacement

Demandes relatives a l'emploi

OATAM

Reconnaissance des efforts et mise en œuvre de mesures incitatives pour faire face a la surcharge de travail en production

- Processus de régulation des heures supplémentaires obligatoires (délais de prévenance, paiement heures sup)
- Polyvalence : reconnaissance de la flexibilité des personnes sur poste
- Changement de filière pour tous les operateurs positionnés sur des métiers de techniciens

Revue de la filière OATAM :

- Permettre aux salariés d'avoir un cursus d'évolution ainsi que l'ouverture d'une négociation sur les modalités de passage cadre.
- Reconnaissance des diplômes, CQPM, VAE, de la filière formation etc...

Emploi précaire

- Nous demandons des règles nationales qui régulent le taux de précarité en fonction du taux de charge du manufacturing.